



**CONTACT**

Françoise BLONDEL  
Délégation à la Documentation  
CHU-HOPITAUX DE ROUEN  
1, rue de Germont  
76031 ROUEN CEDEX  
02-32-88-86-03  
francoise.blondel@chu-rouen.fr

***Bulletin bibliographique de  
l'Espace de réflexion éthique  
n° 30***

**- DECEMBRE 2008 -**

# CENTRE DE DOCUMENTATION ADMINISTRATIVE

**ARTICLE**

165473

---

MARTIN Jean

Ethique en biomédecine, où allons-nous?

Revue : SANTE PUBLIQUE, 10/2008, Vol. 20, n° 5, pp. 501-503

*ETHIQUE / BIOMEDECINE / REFLEXION / SUISSE*

**ARTICLE**

165940

---

BEVIERE Bénédicte

Quelques propositions de réflexions sur l'évolution législative de l'assistance médicale à la procréation, notamment avec tiers donneur

Revue : REVUE GENERALE DE DROIT MEDICAL, 09/2008, n° 28, pp. 43-66

*ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION / REFORME / REFLEXION / DON DE GAMETES / DON D'EMBRYON / ACCUEIL D'EMBRYON / ETHIQUE*

**ARTICLE**

165949

---

VIGNEAU Daniel

Pas de mort sur ordonnance (TGI de Dijon, 17 mars 2008)

Revue : REVUE GENERALE DE DROIT MEDICAL, 09/2008, n° 28, pp. 217-227

*EUTHANASIE / FIN DE VIE / SUICIDE ASSISTE / REFLEXION / DROIT A LA MORT / DESIR DE MORT / ETHIQUE / AFFAIRE SEBIRE*

Chantal Sébire était atteinte d'une tumeur (esthésioneuroblastome ou neuroblastome olfactif) lui causant une grande douleur et une souffrance morale incontestable. Au point que la révélation du drame de l'intéressée fut parfois accompagnée de propos laissant entendre qu'une seule issue lui était ouverte en l'absence de tout traitement et soulagement de la douleur : la mort.

Pour revenir à la requête de Chantal Sébire, elle ne pouvait, en l'état actuel du droit, et nul juriste ne pouvait y croire, aboutir à lui donner satisfaction. Il n'est donc pas interdit de penser qu'il s'agissait bien d'amplifier la résonance médiatique de cette triste affaire. Les faits ont en tout cas montré que la requérante n'avait nul besoin d'une décision de justice pour obtenir le produit désiré. Quoi qu'il en soit, le résultat, qu'il ait été voulu ou non, est là : le débat sur la légalisation de l'euthanasie est bel et bien relancé.

---

Révision des lois de bioéthique : un long processus au résultat incertain

Revue : DICTIONNAIRE PERMANENT, BIOETHIQUE ET BIOTECHNOLOGIES, 12/2008, n° 188, pp. 6009-3010

*LOI DE BIOETHIQUE (2004) / REVISION / CONTENU / ETHIQUE*

Le processus de révision de la loi du 6 août 2004 relative à la "bioéthique" est désormais bien engagée. Selon le souhait du Président de la République, le premier ministre et le ministère de la santé ont saisi il y a quelques mois, dans la perspective d'états généraux de la bioéthique en 2009, trois instances afin de leur demander un rapport sur le bilan, les lacunes, et les besoins de réforme de la loi précitée (laquelle a déjà elle-même modifié les précédentes lois du 29 juillet 1994).

---

**LIVRE**  
165731

VIII.942 LEO /

---

LEONETTI Jean

Rapport d'information fait au nom de la mission d'évaluation de la loi n° 2005-370 du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie - Tome 1 (rapport)

Editeur : FRANCE. Assemblée Nationale, 2008, 305 p.

Collection : Rapport d'information, 1287

*DROITS DU MALADE / FIN DE VIE / LOI LEONETTI / BILAN / EUTHANASIE / ETHIQUE / SUISSE / BELGIQUE / PAYS-BAS / ALLEMAGNE / ROYAUME-UNI / LUXEMBOURG / CONGE D'ACCOMPAGNEMENT DE VIE / SOIN PALLIATIF / ARRET DE TRAITEMENT / NEONATOLOGIE / PERSONNE VULNERABLE / SUICIDE ASSISTE / COMPARAISON INTERNATIONALE / DROIT A LA MORT / VOLONTE DU MALADE*

La loi du 22 avril 2005 sur la fin de vie est mal connue - tant des personnels médicaux et des médecins, que des malades et de leur famille - et donc peu appliquée : telle est la première constatation faite par le rapport de Jean Leonetti. La mission d'évaluation s'interroge sur la légalisation d'un « droit à mourir » en s'appuyant notamment sur les réglementations en vigueur dans d'autres pays européens et sur des considérations juridiques liées par exemple à la dépénalisation des actes d'euthanasie. Compte tenu de ses observations, elle écarte l'idée d'introduire ce droit dans la loi. Les vingt propositions du rapport s'articulent autour des axes suivants : mieux faire connaître la loi en créant un Observatoire des pratiques médicales de la fin de vie et en favorisant les échanges entre juges et médecins ; renforcer les droits des malades dans la continuité des lois de 2002 et de 2005 ; aider les médecins à mieux répondre aux enjeux éthiques du soin ; adapter l'organisation du système de soins aux problèmes de la fin de vie, notamment en poursuivant le développement de l'offre de soins palliatifs.

LIVRE  
166166

VIII.942 HIR /

---

HIRSCH Emmanuel

Apprendre à mourir

Editeur : Grasset, 2008, 126 p.

Collection : Essai,

*ACCOMPAGNEMENT DU MOURANT / SOIN PALLIATIF / SOUFFRANCE / LUTTE / TRAITEMENT DE LA DOULEUR / RELATION D'AIDE / EUTHANASIE / SOLLICITUDE*

Dans nos sociétés qui croyaient avoir éludé la mort, certaines fins de vie récemment médiatisées sont venues rappeler la tragédie qui se fait jour lorsque la médecine touche à ses limites.

Face au vécu quotidien de la maladie, le débat ne peut se résumer à ce seul choix : pour ou contre l'euthanasie. Au-delà de la tentation actuelle de recourir à une législation d'exception, apprendre à mourir, c'est se doter des instruments qui nous permettront d'aborder avec humanité et qualité non seulement la mort mais aussi les moments qui la précèdent.

LIVRE  
166188

VIII.942 KAH /

---

KAHN Axel

L'ultime liberté ?

Editeur : Plon, 2008, 142 p.

Collection : Tribune libre,

*ETHIQUE / MORT / EUTHANASIE / SOIN PALLIATIF / DROIT A LA MORT / DESIR DE MORT / SUICIDE ASSISTE / FIN DE VIE / PRISE EN CHARGE*

"Aux partisans d'une euthanasie revendiquée comme la liberté ultime d'une personne soucieuse de sa dignité, je demande si la meilleure manière de respecter cette liberté n'est pas de rétablir les conditions d'un choix authentique. A leurs adversaires, je rétorque qu'un discours basé sur la valeur de la vie en soi établie en dehors du sujet ne saurait avoir de valeur universelle.

Je me suis engagé dans ce débat car il me semble qu'une question aussi grave que celle-là mérite d'être traitée sans simplisme polémique. Elle relève de la tragédie au sens propre du terme, c'est-à-dire d'un ensemble de situations auxquelles il n'y a pas de solutions heureuses.

En définitive, je propose que l'on sorte d'une opposition manichéenne primaire entre deux extrêmes irréconciliables : d'une part, l'ultime liberté de mourir dans la dignité ; d'autre part, le caractère sacré de la vie à tout prix, quelles qu'en soient les conditions et le sentiment de la personne concernée."

Axel Kahn

**CENTRE DE DOCUMENTATION  
ESPACE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE**

**ARTICLE**

165446

---

BURETTE Philippe / BOUUAERT Corinne / GIET Didier  
Quatre ans d'application de la loi de dépenalisation de l'euthanasie en Belgique  
Revue : LA PRESSE MEDICALE, 09/2008, Vol. 37, n° 9, pp. 1281-1288

*EUTHANASIE / LEGISLATION / BELGIQUE*

Une législation dépénalisant l'euthanasie est entrée en vigueur en Belgique en 2002.  
Son application est suivie et contrôlée par une Commission fédérale qui a présenté 2 rapports aux  
chambres législatives, l'un portant sur les 15 premiers mois d'application et l'autre sur les années 2004  
et 2005.

Le présent **ARTICLE** analyse et commente le contenu de ces 2 documents qui fournissent  
d'intéressantes informations sur la pratique médicale de l'euthanasie en Belgique.

**ARTICLE**

165473

---

MARTIN Jean  
Ethique en biomédecine, où allons-nous?  
Revue : SANTE PUBLIQUE, 10/2008, Vol. 20, n° 5, pp. 501-503

*ETHIQUE / BIOMEDECINE / REFLEXION / SUISSE*

**ARTICLE**

165487

---

BOYER S.  
Coaching et droit, une alliance en création  
Revue : SOINS CADRES, 11/2008, n° 68, pp. 49-50

*COACHING / DEONTOLOGIE / DROIT / ETHIQUE / JURISPRUDENCE / REGLEMENTATION /  
RESPONSABILITE CIVILE / RESPONSABILITE PENALE*

Analyse du coaching sous un angle juridique.

**ARTICLE**

165489

---

DESCHAMPS Chantal  
Des chartes pour les malades au fil de l'humanisation des hôpitaux  
Revue : SOINS CADRES, 11/2008, n° 68, pp. 51-52

*CHARTRE DE LA PERSONNE HOSPITALISEE / DROITS DU MALADE / ETHIQUE / HOPITAL / HUMANISATION DES SOINS / RELATION SOIGNANT-SOIGNE / DIGNITE*

Si aujourd'hui la personne hospitalisée est considérée comme un véritable sujet et un citoyen à part entière, certes avec des droits mais aussi des devoirs, il n'en a pas toujours été ainsi. Cela est avant tout le fruit d'un long et lent processus d'humanisation des établissements de santé.

**ARTICLE**

165875

---

CONRARD Sophie

Soins palliatifs : Léonetti rend sa copie

Revue : KINEACTUALITE, 11/12/2008, n° 1133, p. 11

*SOIN PALLIATIF / RAPPORT LEONETTI*

Nicolas Sarkozy avait rappelé au mois de juin sa volonté de voir l'Etat s'engager pour le développement des soins palliatifs.

**ARTICLE**

166069

---

HABOUBI Camila

Expulsion d'un patient sidéen en situation irrégulière

Revue : DROIT DEONTOLOGIE ET SOIN, 09/2008, Vol. 8, n° 3, pp. 359-371

*SIDEEN / COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME / EXPULSION / SITUATION IRREGULIERE / DROITS DU MALADE / DROIT SOCIAL COMMUNAUTAIRE / OUGANDA / ROYAUME-UNI*

**ARTICLE**

166116

---

WARNET Sylvie / GRUAT Florence / DESCHAMPS Chantal / SVANDRA Philippe / COAT Caroline / ATLAN Paul / CHATAIGNIER Maddalena / ORIO Martine / HIRSCH Emmanuel

Ethique et réflexion soignante : dossier

Revue : REVUE DE L'INFIRMIERE, 12/2008, n° 146

*ETHIQUE CLINIQUE / SOIN INFIRMIER / PHILOSOPHIE DES SOINS / LIMITATION THERAPEUTIQUE / ARRET THERAPEUTIQUE / CHAMBRE MORTUAIRE / CONSULTATION D'ETHIQUE / T2A / DIGNITE HUMAINE / CHARTRE DE LA PERSONNE HOSPITALISEE*

POIRIER Sylviane

L'infirmière hospitalière : médiateur ou subordonnée?

Revue : LES CAHIERS D'ETUDES DU CUEEP, 1984, pp. 7-20

*INFIRMIERE HOSPITALIERE / RELATION MEDECIN-INFIRMIERE / ETHIQUE PROFESSIONNELLE /  
ROLE / POUVOIR / PRESCRIPTION / MALADE / RELATION INFIRMIERE-MALADE*